

Construire ou rénover une salle de spectacle : prise en compte des enjeux écologiques et de coopération

Construire ou rénover un lieu culturel à l'heure de l'anthropocène, du réchauffement climatique, de l'inflation des coûts des énergies fossiles, de l'exposition grandissante aux risques naturels : comment s'y prendre ?

L'ambition de cette table ronde ne s'arrête pas à la seule conception architecturale et aux choix des matériaux. Les 3 témoignages proposés montrent que l'approche est systémique au sens où elle prend en compte les dimensions économique, sociale, professionnelle et citoyenne des projets. Une construction ou une rénovation pourrait être absolument exemplaire sur le plan environnemental mais elle pourrait être malgré tout « hors sol », c'est-à-dire imposée dans le paysage et l'écosystème local.

Les projets présentés sont des projets incarnés par des femmes et des hommes, par des associations, des artisans, des entreprises, des élu·es. Ils résultent d'un processus de réflexion collective, de partage des besoins, de définition des moyens, d'accords sur les enjeux. Ils sont le fruit d'une coopération qui les ancrent dans une réalité territoriale.

Cette dimension nous apparaît comme une condition utile pour garantir la « durabilité » des projets et assurer la bonne adéquation de la future salle aux besoins de la collectivité. La construction d'un projet culturel et de la salle associée



est une aventure humaine qu'il s'agit de piloter, d'organiser, d'animer. Pour évoquer tout cela, nous avons sollicité des porteurs de projet (Mathieu Gilles – La Bigaille / Christophe Escuriol, Le Clos) et un homme de l'art (Julien Cœurdevey).

Intervenants :

- Julien Cœurdevey – Directeur – 180° Ingénierie
- Christophe Escuriol – Facilitateur – Le Clos
- Mathieu Gilles – Coprésident, cofondateur, bénévole – La Bigaille

Animatrices :

- Patricia Clavier – Assistante chef de projet pôle lieux scéniques – APMAC
- Marie-Lise Hébert – Chargée du développement de L'A. au sud Nouvelle-Aquitaine – L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine



Les projets qui ont été évoqués sont celui déjà réalisé à Marennes, intitulé La Bigaille, et le projet en cours de réalisation, Le Clos, basé sur l'agglomération de Rochefort Océan.

Julien Cœurdevey est ingénieur, spécialisé dans la construction durable, créateur et gérant d'un bureau d'étude, 180° ingénierie, installé depuis une dizaine d'années à Bordeaux. Ce bureau d'étude travaille notamment avec des architectes sur des appels d'offre. La Bigaille est une salle de spectacle installée dans une ancienne caserne de pompiers sur la commune de Marennes (17). La réhabilitation de cette caserne a nécessité la construction d'un mur en paille, réalisé en auto-construction par les bénévoles de l'association porteuse du projet de salle de spectacle. Mathieu Gilles, bénévole,

membre actuel du CA (Conseil d'Administration), nous a présenté l'histoire de cette réhabilitation. Aujourd'hui, La Bigaille est une salle de diffusion de concert de 190 personnes qui propose une programmation 3 week-ends par mois et ouvre systématiquement les vendredis soirs à partir de 19h pour proposer un endroit où se retrouver à Marennnes. Toute l'activité de La Bigaille est portée par des bénévoles, l'association est collégiale, le CA est composé de 13 à 18 membres renouvelés systématiquement tous les 3 ans. Cela pose des questions de transmission, d'énergie. Mathieu rappelle l'une des phrases fétiches de La Bigaille « nul-le n'est indispensable ». Lorsque les bénévoles ont lancé le projet d'auto-construction en paille, il y avait beaucoup de réticences. Il a fallu convaincre aussi les riverain-es, la police municipale. D'après Mathieu (membre co-fondateur de La Bigaille en 2011), c'est l'énergie du collectif qui a permis au projet de voir le jour. De plus, ils et elles étaient plusieurs à pouvoir apporter des connaissances concrètes pour faire avancer le projet : les financements européens, des connaissances en construction écologique, etc. Aujourd'hui, on note que la paille présente de très grandes vertus acoustiques (aucune nuisance sonore) et thermiques (3 jours de chauffage par an seulement).

Christophe Escuriol, facilitateur du tiers-lieu Le Clos nous a expliqué le projet de réhabilitation du lieu. Le Clos est une association qui a la particularité d'intégrer la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan dans sa gouvernance. C'est une place fondamentale pour l'association, qui n'avait pas conscience de cette particularité au démarrage. Actuellement, l'association occupe les locaux en « mode dégradé » et utilise les bâtiments tels qu'ils sont dans la perspective de la réhabilitation. Malheureusement, le projet rencontre des difficultés qui lui font prendre du retard. Le Clos représente 2000m² de bâti. Il faut prendre en compte plusieurs contraintes, tout d'abord le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) de Rochefort ainsi que la zone inondable qui

concerne une partie des bâtiments. Aujourd'hui, il s'agit de maintenir le bâti et de tendre vers un projet écoresponsable.

Lorsqu'ils sont interrogés sur la durabilité des projets, tous s'accordent sur le fait que l'implication des usager-es, habitant-es, bénéficiaires est nécessaire dès le démarrage du projet. Pour Julien Cœurdevey, dès le moment de la programmation il faut s'autoriser le plus possible à rêver. Christophe Escuriol complète en disant qu'il faut aussi penser le projet au-delà de soi, au-delà d'aujourd'hui. Les porteur-es de projet du Clos ne sont pas les mêmes qu'au début, ce ne seront peut-être pas les mêmes lorsque le bâtiment sera réhabilité, il faut rêver plus loin. Julien insiste sur l'importance de la qualité de dialogue entre les différentes parties prenantes d'une construction (ou réhabilitation) pour tendre vers ces rêves.

Julien pose la question de l'intérêt de faire un pas de côté, d'explorer des filières constructives traditionnelles (et non conventionnelles). Il rappelle que la construction de bâtiment émet énormément de GES (gaz à effet de serre), aussi bien en terme de consommation d'énergie que de production de déchets. Selon lui, il est essentiel de redonner le goût, la saveur aux programmations et de ressusciter des savoir-faire, utiliser des matériaux locaux. Il fait le pari que l'on peut réussir à produire des projets qui ont plus de sens dans le respect du vivant, de la planète. Aujourd'hui, Julien fait partie à titre bénévole du « Mouvement pour une frugalité heureuse et créative ». Ce mouvement a été initié à l'occasion de la rédaction du manifeste du même nom, lancé le 18 janvier 2018 par Dominique Gauzin-Müller (architecte-chercheur), Alain Bornarel (ingénieur) et Philippe Madec (architecte et urbaniste). Les bénévoles de ce mouvement se réunissent régulièrement pour s'organiser afin de sensibiliser le politique aux enjeux et aux solutions possibles. Il est possible de s'inspirer de l'architecture vernaculaire,

l'être humain sait vivre dans un lieu où il fait jusqu'à 50°. Il faut s'appuyer sur les connaissances traditionnelles et l'utilisation de matériaux traditionnels (par exemple la terre crue, la paille, etc.). Il faut aussi solliciter le vent, le soleil, la voûte céleste lorsqu'on en a besoin et inversement, savoir s'en détourner lorsqu'on n'en veut pas. Julien constate aussi que plus la construction est frugale et « low tech », plus la prise en main du bâtiment est facile et rendue autonome pour les bénéficiaires.

Pour aller plus loin :

consulter le [Mémo-ressources pour Construire ou rénover une salle de spectacle sur le site de L'A.](#) 